Paris, le 1er Février 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la 5e édition de la **Fête de la Mer et des Littoraux** se tiendra du **6 au 9 juillet 2023** sur l'Hexagone et les Outre-mer, sous le haut patronage de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale.

Nous avons souhaité pour cette nouvelle édition, mettre à l'honneur le patrimoine maritime sous toutes ses formes : naturel, historique, culturel, culinaire et militaire.

Les opérations « *Plages propres sans plastiques ni mégots* », les initiations et démonstrations de sports nautiques, les portes ouvertes des navires de la Marine nationale et des entreprises de l'économie bleue compléteront le programme.

Deux mentions spéciales : l'une pour 4 concerts proposés par de jeunes musiciens de la Fondation Gautier Capuçon dans des lieux maritimes emblématiques et l'autre pour la mobilisation des restaurateurs de l'UMIH, nouvellement présidée par Thierry Marx, afin de mettre en valeur les produits de la mer.

Gautier Capuçon sera le parrain de cette édition, aux côtés de la marraine Marie Hourrière, Peintre officiel de la Marine.

Les sauveteurs en mer de la SNSM, comme depuis le lancement de la première fête, pourront bénéficier des dons du public, destinés aux stations.

France Télévisions et France Bleu seront à nouveau pour cette 5e édition les partenaires médias représentant le service public de l'audiovisuel.

Sachant tout l'intérêt que vous portez à la sensibilisation de la protection de la mer et des littoraux, nous vous invitons à inscrire un ou plusieurs évènements organisés par votre entreprise (https://fetedelameretdeslittoraux.fr).

Nous comptons, une nouvelle fois, sur votre mobilisation.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Sophie Panonacle

ASSEMBLÉE NATIONALE

Sophie Panonacle

Députée de la Gironde
Présidente du bureau du CNML

**Le Comité de pilotage est composé de : le Secrétariat d'Etat à la Mer, le Secrétariat Général de la Mer, le Ministère de la Transition écologique, le Ministère chargé des Outre-mer, le Ministère de la Culture, le Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, la Marine nationale, le Musée national de la marine, l'ANEL, l'ANETT, l'AMF, Départements de France, Régions de France, le Cluster Maritime Français, le CNC, la CNPMEM, la FFPP, la FIN, la FNPP, l'UMIH, la SNSM, la FFVoile, la FFSurf, l'Association Nationale Handi Surf, la FFESSM, la FFRandonnée, France Télévisions et France Bleu.*